

Le Puy du Fou sur la sellette : cachez ce génocide que je ne saurais voir !



Vue du château du Puy du Fou en Fou en 1978 (Première de « La Cinéscénie »)

(© blog.puydufou.com)

Les jeudis soir, en deuxième partie de soirée, sur *France 2*, les redresseurs de torts de « Complément d'enquête » débarquent sur le petit écran. Ce 7 septembre 2023, baskets aux pieds et rictus aux lèvres, Tristan Waleckx annonce le programme : « Histoire, argent, pouvoir : les vrais secrets du Puy du Fou ». Le même rictus traverse le faciès faussement bonasse de Raphaël Tresanini, auteur du reportage : un juge d'instruction qui aurait oublié qu'il lui fallait enquêter à charge, mais aussi à décharge.

Une image vaut mieux qu'un long discours. Deux images pour le prix d'une résumé à la perfection ce trop long pensum télévisuel.

La première : les bénévoles de la Cinéscénie réunis après le spectacle. Ces bénévoles qui, d'après nos torves redresseurs de torts, seraient des manants des temps modernes réduits en servitude par le vicomte Le Jolis de Villiers de Saintignon. L'alcool coule et les serfs festoient. Nos reporters ont des baskets aux semelles de plomb ; leur sous-texte est lourdement évident : au cœur du bocage, un petit clan nobiliaire lève une armée de paysans arriérés, fanatisés et avinés, au service des privilèges des premiers et des vieilles superstitions qui les enchaînent. ●●●

Tout juste le bon vieux racisme social des jacobins et de leurs héritiers politiques : c'est beau comme du Barère ou du Robespierre, le style en moins !

La seconde : un soir de spectacle, Philippe de Villiers traverse le parc, le sieur Tresanini et tutti quanti accrochés à ses basques. Dans un premier temps, il ne veut pas leur adresser la parole, puis il finit par se raviser et par leur décocher : « Vous devriez avoir honte ! » Il est vrai que tout est permis à ces sycophantes de l'audio-visuel public qui se prennent, la cooptation aidant, pour les successeurs d'Albert Londres : y compris traverser l'Atlantique, aux frais du contribuable, pour remuer, là encore à grand coup de sous-texte, les vieilles allégations sordides destinées autrefois à briser la famille, la carrière et la vie d'un candidat à l'élection présidentielle, et qui, malgré les non-lieux délivrés par les tribunaux, semblent toujours émoustiller la bande à Waleckx et, pense-t-elle, son public obligé, c'est-à-dire le « peuple de gauche », qu'elle juge à son image. Autre forme de racisme social.

Mais foin de tout cela ! Quiconque raisonne plus loin que le bout son nez sait qu'on ne lâche pas ainsi les chiens pour gloser sur le bénévolat, le plan d'occupation des sols ou les passe-droits supposément accordés par le président Macron. Le vrai crime du Puy du Fou est ailleurs. Voilà un spectacle et un parc à thème qui, avec un succès qui soulève la jalousie de plus d'un, font renouer le grand public avec le « roman national » et qui – pire encore ! – découvre à ses yeux l'existence d'un génocide franco-français savamment occulté, puisque perpétré par les pères fondateurs de notre République vénérée.

Contre pareille « réécriture de l'histoire au service d'une idéologie » – comprenez : contre la thèse de doctorat de Reynald Secher, pourtant soutenue devant un jury comprenant des maîtres incontestables comme Pierre Chaunu, André Corvisier, Jean Meyer et Jean Tulard – « LES historiens » sont unanimes, nous garantissent main sur le cœur et bouche en cul de poule ces fins érudits de l'historiographie que sont messire Waleckx et consorts. Comme caution académique à leurs dires, ils sont allés tirer des amphes de Paris-I le maître de conférences Guillaume Mazeau. Avec pareil logographe, aucun risque de biais idéologique !

Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Clément Martin, grand mamouchi du sérail robespierriste : l'Institut d'histoire de la Révolution française (IHRF). Là même où pontifièrent des décennies durant les grands adorateurs de l'Incorruptible et de ses épigones léninistes : Mathiez, Lefebvre, Soboul et Vovelle. Notre disciple de Jean-Clément Martin est d'ailleurs, comme de juste, membre du très officiel comité de rédaction des *Annales historiques de la Révolution française*, fondées par Mathiez en 1908, et du très farcesque Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire, créature du paléomarxiste Gérard Noiriel et de la fière trotskiste Michèle Riot-Sarcey. Parmi ces historiens « vigilants », on trouve comme par hasard une belle fournée de mélenchonistes, au premier rang desquels les passionnaris Laurence De Cock et Mathilde Larrère.

Mais alors, « d'où parles-tu », camarade Mazeau, lorsque tu trempes ta plume dans ton rouge encrier et assènes du haut de ton olympe sorbonnimenteuse : « Derrière son ambiance bon enfant, le parc de loisirs [du Puy du Fou] n'hésite pas à

instrumentaliser l'histoire française à des fins politiques » ? Traduisez : le Puy du Fou tient un discours qui ne sied pas aux universitaires encartés à la gauche de la gauche. « Complément d'enquête » avait malencontreusement oublié de faire les présentations. Voilà qui est fait.

En bon disciple de Jean-Clément Martin, le militant bien en chaire dénie évidemment toute espèce de réalité au « génocide vendéen ». Il n'hésite pas à pointer, parmi les « mensonges historiques » distillés par l'autre puyfolaise de la réaction l'idée qu'en Vendée même les enfants auraient péri sous le rasoir national. « On n'a jamais guillotiné d'enfants ! » s'exclame, un rien sadique, notre Mazeau. Certes... On s'est contenté de les noyer, de les brûler, de les enfourcher, de les éventrer ou de les éviscérer. Et encore, c'est à voir, puisque dans la déposition du sieur Tronson-Ducoudray, avocat de son état, au procès de l'humaniste Carrier, on peut lire notamment ceci :

« Je passe sur la place où est l'instrument du supplice. Je vois un jeune enfant de treize ans sur l'échafaud [...]. Il est lié sur la planche dont la proportion indique à ces barbares que la justice n'y attache pas les enfants. Son corps atteint à peine la ligne qui répond à la direction du couteau. »

Spécialiste, sans rire, du « bain de l'histoire » où rendit son dernier soupir cet autre excellent philanthrope dénommé Marat, le sieur Mazeau a trouvé sur les ondes une bonne occasion de se taire. Il n'y a décidément pas de pire sottise que la sottise universitaire.

Si l'on renvoie comme de juste aux « poubelles de l'histoire » les négationnistes bas de plafond de l'IHRE, et si l'on tourne son regard vers l'École des hautes études en sciences sociales et les disciples de feu François Furet, on trouve des objections plus intelligibles au constat de génocide, par exemple sous la plume de Patrice Gueniffey :

« Je pense que si l'on adopte une conception littérale du génocide, elle renvoie à l'existence d'un peuple que l'on décide de tuer parce qu'il est ce peuple-là. Or rien de tel avec la Vendée qui est née des événements. » ¹

Ce à quoi le juriste Jacques Villemain répond à bon droit :

« Par “conception littérale”, P. Gueniffey entend sans doute “sens étymologique” et, avec raison, *genos* en grec ou *gens* en latin renvoient au mot “peuple”. Mais un mot est plus que la somme de ses parties, et “génocide”, en droit international comme en droit français, ne renvoie en aucune manière à un “peuple” : ce mot est absent de toutes les définitions légales de ce crime et aucune jurisprudence ne l'utilise. » ²

En effet, la convention de l'ONU de 1948 parle de « groupe national, racial, ethnique ou religieux ».

« P. Gueniffey peut vouloir dire ici deux choses : 1) que la Vendée sortira des événements de 1793-1794 avec une nouvelle identité. Sans doute,

1 – Patrice Gueniffey, entretien avec *L'Histoire*, n° 377, juin 2012.

2 – Jacques Villemain, *Vendée, 1793-1794*, éd. du Cerf, 2017, p. 131.



mais cela n'exclut nullement qu'elle en avait déjà une avant. [...] 2) P. Gueniffey peut également vouloir dire que l'identité vendéenne a été en quelque sorte créée par la Révolution. Mais il ne fait que prouver, au contraire, qu'il y a bien eu génocide, puisque c'est en déclarant que les "Vendéens" étaient "ces gens-là", et pas pour une autre raison, que la politique exterminatrice doit être qualifiée de génocide. Monsieur Gueniffey prouve ici, juridiquement, le contraire de ce qu'il affirme.»³

Derrière le massacre d'une population qu'un Georges Lefebvre, glorieux pontife de l'IHRF, admettait tranquillement⁴, il y avait donc bel et bien, de la part de la Convention et du Comité de salut public, c'est-à-dire de la part du législateur et du pouvoir exécutif, un dessein génocidaire à l'encontre de la Vendée, ainsi qu'en témoignent les déclarations du ministre Barère, du général Turreau ou du représentant en mission Carrier, qui ne fait aucune différence entre les Blancs, leurs femmes, leurs enfants, et les Bleus eux-mêmes!

« Qu'on ne vienne pas nous parler d'humanité envers ces féroces Vendéens; ils seront tous exterminés [...]. Dans ce pays, tout a combattu contre la République. Les enfants de 13 à 14 ans portent les armes contre nous; des enfants en plus bas âge encore sont les espions des brigands. Beaucoup de ces petits scélérats ont été jugés et condamnés par les commissions militaires. D'autres ennemis, qui nous ont fait bien du mal dans la Vendée, sont les administrateurs. Sur 6000, je n'en connais pas 200 qui soient patriotes. Ils se disent pourtant républicains. Ah! s'ils l'eussent été véritablement, ils nous auraient dénoncé les rebelles qui restaient dans la Vendée lorsque l'armée catholique passa la Loire. Je ne connais de patriotes que ceux qui ont fui de la Vendée et qui ont combattu avec nous. Le reste est brigand, et ceux-là doivent tomber sous le glaive de la loi. [...] J'opine donc expressément pour qu'on les extermine tous dans la battue générale qui va s'effectuer, et qui nous délivrera enfin de cette guerre abominable. » (Déclarations de Jean-Baptiste Carrier à la Convention nationale, le 21 février 1794.)

C'est la réalité même de ce génocide qu'il s'agit à tout prix d'occulter aux yeux du grand public. Parce qu'il nous en dit trop long sur les ressorts cachés de l'entreprise révolutionnaire et terroriste qui a enfanté la République. Pour perpétuer pareille omission, pareil mensonge d'État, les bobardiers cooptés de l'université et du service public jouissent plutôt grassement de la manne de nos impôts. Mais face au talent et au succès qui éclatent au Puy du Fou, leurs jours sont probablement comptés. Ils en glapissent de dépit et l'expression morbide de leurs passions tristes, dans la petite lucarne ou dans les amphis, n'illusionne plus grand monde, sinon les perpétuels captifs volontaires de la mystification progressiste.

Vincent CHABROL

3 – *Ibid.*, p. 132.

4 – « On massacra à peu près systématiquement les habitants sur lesquels on put mettre la main. Les patriotes en subirent les conséquences. Il était très difficile de les distinguer de ceux qui avaient combattu ou pactisé avec les rebelles. » Georges Lefebvre, « Le gouvernement révolutionnaire », *Cours de la Sorbonne*, vol. 108, p. 211.